**Fonds Live 2020**

**Ensemble, soyons #UnitedForLiveMusic !**

**De quoi s'agit-il?**

**Créé à l’initiative d’acteurs belges actifs dans la musique live et géré par la Fondation Roi Baudouin, le Fonds de solidarité LIVE2020 vient en aide aux professionnels du secteur en raison de la crise du COVID-19.**

Sévèrement touché par les mesures de prévention contre la propagation du coronavirus, le secteur de la musique live subit de plein fouet les effets de la crise du COVID-19. L’impact est énorme, tant pour les artistes que pour les personnes qui gravitent autour d’eux : musiciens, organisateurs, machinistes, ingénieurs du son, constructeurs de scène…

**Fonds Live 2020** collecte des fonds pour offrir une perspective au secteur belge de la musique live:

- aux collègues touchés par la crise et en difficulté financière.

- au secteur lui-même en soutenant les initiatives de relance pour que la musique live (en tous genres) puisse bientôt se relancer le plus rapidement possible.

**Fonds Live 2020** attribuera avec cet appel deux types de support:

**• Soutien individuel.** Les musiciens et les techniciens ont souvent un statut social faible. Ils sont payés à la journée et ne font pas partie des organisations syndicales connues.

**• Soutien aux initiatives de « relance »** des organisations professionnelles en vue d'une juste rémunération de leurs artistes et techniciens (pour tous les genres du secteur de la musique live).

**Pour qui ?**

Cet appel du Fonds Live 2020 est ouvert aux:

- **Musiciens** ou autres **professionnels de la musique** (techniciens, backliners, managers, roadies, agents de réservation, monteurs de scènes, etc.) qui font face à des difficultés financières.

**Un soutien de 750 euros est attribué par dossier approuvé.**

**Un maximum de 135 dossiers sera approuvé pour cet appel. Une priorité sera accordée aux candidats qui répondent aux critères et qui n'ont pas été soutenues lors des appels précédents. Si le budget ne peut être entièrement alloué aux nouveaux dossiers approuvés par le jury, le budget restant sera réparti entre les candidats qui ont déjà reçu un soutien lors des appels précédents et qui déclarent que leur situation ne s'est pas améliorée depuis lors.**

**Si plus de 135 nouveaux dossiers sont introduits, le jury établira un classement basé sur tous les éléments du dossier soumis.**

- **Organisations professionnelles de musique de petite et moyenne taille** pour qui les coûts de relance sont bien plus élevés que les revenus éventuels.

**Un soutien de 1 500 EUR maximum est attribué par dossier approuvé.**

**Un maximum de 65 dossiers sera approuvé pour cet appel.**

**Si plus de 65 dossiers sont introduits, le jury établira un classement basé sur tous les éléments du dossier soumis.**

**Plus d’info sur Live 2020?**

<https://fr.live2020.be/>

**Timing**

* Lancement de l’appel 01/03/2021
* Clotûre de l’appel 29/03/2021
* Annonce de la sélection: fin avril 2021

**Informations complémentaires**

* Critères de sélection ‘soutien individuel’
* Critères de sélection ‘initiatives de relance’